



Compte rendu du Conseil d'Établissement du 13 juin 2017

Présents : Madame Durand-Assouly, Proviseure du LfdD, Madame Tempel, Directrice Ecole Primaire, Monsieur Marchetti, Directeur Administratif et Financier, Madame Houdayer, Représentante du Vorstand, Madame Brassart, Professeur Primaire, Madame Claude, Professeur Primaire, Madame Isambert, Professeur Collège Lycée, Madame Larsen, Professeur Lycée, Monsieur Karstersztein, Représentant des parents, Monsieur Winz, Représentant des parents, Madame Pottlitzer, Représentante des parents, Mademoiselle Houdayer, représentante des élèves, Monsieur Muller, Consul Général de France en Allemagne.

Secrétaire de Séance : Mme Pottlitzer

- Approbation générale du compte rendu du précédent Conseil d'Établissement.

Ordre du jour :

1. Effectifs et structure 2017-2018
2. Point sur les activités et les projets pédagogiques
3. Règlement intérieur
4. Questions diverses

I. Effectifs et structure 2017-2018 :

Les parents souhaiteraient avoir une visibilité sur les prévisions concernant les effectifs à la rentrée prochaine. La Direction précise qu'il est très difficile d'arrêter un chiffre car bien que les inscriptions soient clôturées depuis le 19 mai, le LfdD reçoit encore des dossiers d'inscriptions : retards ou nouvelles arrivées.

Il est à noter qu'en Janvier 2017, le seuil des 600 élèves inscrits a été dépassé. Pour la rentrée prochaine environ 610 élèves seront scolarisés au LfdD.

La structure n'étant pas tout à fait stabilisée, l'affinage est en cours, voici les projections :

- Pour le premier degré :

Maternelle : 96 élèves (43-GS ; 26 MS ; 27 PS ; les 3 niveaux sont maintenus avec 4 classes de prévues et une réflexion est en cours sur une classe en double niveau).

CP : 46 élèves – 2 classes

CE1 : 48 élèves – 2 classes

CE2 : 43 élèves – 2 classes

CM1 : 44 élèves – 2 classes

CM2 : 43 élèves – 2 classes

- Pour le second degré :

6^{ème} : 46 élèves – 2 classes

5^{ème} : 51 élèves – 2 classes 4^{ème} : 38 élèves – 2 classes

3^{ème} : 36 élèves – 2 classes

2^{nde} : 32 élèves - réflexion en cours sur une classe double niveau

1^{ère} S + ES + L : 47 élèves (dont 31 en 1^{ère} S – filière L intégrée à ES avec un complément via le CNED)

Terminale : 37 élèves – 2 classes

II. Points sur les activités et les projets pédagogiques :

Un tableau concernant l'ensemble des activités a été distribué à l'ensemble du CE. (cf.annexe)

On observe une superbe dynamique, tous les niveaux sont concernés sur des thématiques très variées.

La Direction travaille déjà sur des actions pédagogiques pilotes pour 2018 qui seront soumis à l'AEFE :

- L'année du patrimoine culturel européen : qui permettrait un travail en collaboration avec les partenaires locaux, avec un fil rouge commun pour l'ensemble des établissements français en Allemagne : la thématique du jardin.
- La semaine du civisme : prévention routière, développement durable, premiers secours, éviter les gaspillages,...

A noter : du 12 au 19 novembre 2017 : l'AEFE organise la « Semaine des Lycéens Français du monde » qui va permettre de valoriser le dynamisme de notre établissement et de gagner en visibilité – journées portes ouvertes,... toutes les idées sont les bienvenues.

Intervention des représentants des parents qui relèvent les préoccupations des parents concernant le projet d'établissement et demandent ce qu'il en est.

La direction précise que cet élément sera proposé pour la rentrée 2017/2018.

Mme la Proviseure explique être en phase de diagnostic depuis sa prise de fonction, en adéquation avec l'AEFE et le ministère de l'éducation Nationale. Un COP (Contrat d'Objectifs et de Performances) sera établi sur 3 ans pour s'inscrire dans la continuité de ce qui a déjà été entrepris durant ces sept dernières années. Le comité stratégique servant de socle de travail.

A la rentrée scolaire de septembre 2017, un comité de travail et d'échanges entre les parents, les professeurs et la direction sera créé afin de définir ensemble les thématiques importantes (climat scolaire, bien être des élèves dans l'établissement, développement des langues,...)

III. Règlement intérieur :

Ce point concerne les conditions d'utilisation des portables/smartphones dans l'établissement pour les élèves du secondaire qui, dans l'état actuel, sont sujettes à interprétation et causes de troubles.

Pour le primaire, les règles sont tout à fait claires : ces instruments doivent être éteints et rangés dans le cartable.

❖ Proposition des parents :

Suite aux remontées des parents, il en ressort qu'une interdiction totale pour tous dans l'enceinte du LfdD (bâtiments + cours) soit demandée. Il paraît également nécessaire d'accompagner cette règle par la mise en place de sanctions.

La Direction précise que l'article 4.2 du règlement intérieur actuel stipule l'ensemble des sanctions et que celles-ci seront appliquées.

❖ Proposition du corps enseignant :

Les professeurs proposent une interdiction totale pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème} uniquement, ayant relevés surtout des débordements dans ces deux niveaux, avec une souplesse d'utilisation pour les 4^{ème}, 3^{ème} et les lycéens.

Cette disparité entre élèves a été relevée mais défendue par le fait que pour les lycéens au moins, les portables/smartphones constituent de véritables outils pédagogiques (recherches) qui ne devraient par leur être complètement retirés.

Afin de ne pas créer des conflits entre élèves dans les cours de récréation, l'utilisation par les lycéens de leur portable/smartphone dans des espaces spécifiques tels que les « lernzone » a été proposé.

La représentante du Vorstand précise que le nouveau bâtiment en construction prévoit un foyer pour les lycéens qui leur permettra aussi d'être plus autonome.

❖ Intervention de la représentante des élèves :

Les portables sont souvent utilisés par les élèves pour consulter ProNote, les devoirs (que les professeurs n'ont pas toujours le temps de donner en cours), les absences des professeurs, les changements de salles et mais aussi surtout pour joindre les parents en cas d'emploi du temps remanié permettant des sorties plus tôt.

La Direction rassure sur le fait que les élèves peuvent demander à la vie scolaire de joindre les parents en cas de besoin, et réfléchit à un système de tableau/panneau où pourrait être indiquées les informations importantes pour les élèves (changement de salles, professeur absent,...).

Appel au vote :

A. Concernant l'interdiction totale pour tous : 2 POUR / 9 CONTRE / 0 ABSTENTION

B. Concernant l'interdiction totale pour le collège (de la 6^{ème} à la 3^{ème} inclus) avec une utilisation autorisée et surveillée pour les lycéens dans les « Lernzone » : 7 POUR / 3 CONTRE / 1 ABSTENTION

➔ La proposition B a été validée

La formulation précise du texte pour le vote de la solution B retenue, sera transmise aux membres du CE pour validation. Ce texte sera ensuite intégré au règlement intérieur et appliqué dès la rentrée prochaine.

La Direction précise que rien n'est figé et qu'il est possible que des adaptations puissent être encore à l'ordre du jour en fonction de cette mise en pratique.

Il est important de noter qu'un travail d'accompagnement et de prévention des élèves pour la gestion de ces outils est également prévu.

Enfin il convient également de rappeler le rôle des parents sur ce sujet.

Mme la Proviseure rappelle que le règlement intérieur définit les sanctions pour toutes les règles et principes de vie, dont la présence de substances illicites, et s'applique fermement sur tous ces points.

IV. Questions diverses :

Questions des professeurs du premier degré :

1. Le matériel :

Besoin urgent dans certaines classes de renouveler le mobilier.

La préparation des commandes pour la rentrée est en cours. Les investissements sont discutés avec le Vorstand pour s'inscrire dans le plan de renouvellement.

Chaque été il est prévu la rénovation de 2 classes, les professeurs doivent donc se manifester auprès de la direction afin de s'inscrire dans cette dynamique.

2. La sécurité :

Toutes les issues de secours principales des classes de maternelles ont été contrôlées et libérées si nécessaires. Les facilités d'accès aux deuxièmes issues de secours sont également travaillées.

Les exercices « alerte intrusion » se déroulent très bien, que ce soit le confinement ou l'évacuation, les élèves se comportent très bien. Les enfants sont sensibilisés et accompagnés par de nombreux échanges réguliers.

Questions des parents :

1. La gestion du calendrier des devoirs (et notamment des devoirs surveillés) indiqués sur ProNote permettant un étalement juste et équilibré à moyen ou long terme afin d'éviter la surcharge de travail des élèves.

La Direction va organiser à la rentrée une cession de formation pour les professeurs afin de reprendre les fonctionnalités de ProNote. Car si l'outil est bien intégré et complété par le corps enseignant, il permet une visibilité accrue sur la charge de travail et ainsi permet une meilleure répartition et donc organisation.

Par exemple, il existe un onglet « Poids du Travail » accessible du côté du portail enseignant. La Direction a bien conscience que ces optimisations ne sont possibles que si tous les enseignants rentrent les données dans ProNote, et va veiller à harmoniser les pratiques.

A noter :

Les évaluations surprises font partie de notre système.

Les professeurs précisent dialoguer régulièrement avec les élèves sur leur charge de travail pour aménager au mieux les contrôles.

Une remise en question du nombre d'évaluations a été également soulevé par les enseignants, en pointant du doigt le nombre important de notes attendus par trimestre.

2. Nécessité d'organiser les réunions d'information pour les parents (en grande section pour le passage au CP, en CM1 pour un passage éventuel dans le système allemand, en CM2 pour le passage en 6ème, en 3ème pour le passage en 2nde) à inscrire à des périodes charnières offrant un temps de réflexion et d'action suffisant aux parents.

La Direction précise que la réunion de passage entre la 3^{ème} et la 2^{nde} a bien eu lieu.

Concernant le passage CM2 et 6^{ème} les parents ont reçu un questionnaire et une présentation des sections européennes rédigés par les professeurs de langues.

Plus généralement, la Direction précise que lors de précédentes réunions, ils avaient pu noter que les parents souhaitaient surtout aborder des cas particuliers. Compte tenu du fait qu'il n'était pas possible de répondre en réunion aux demandes personnelles, le but de cette année était d'essayer d'individualiser les attentes en recevant les parents qui le demandaient.

Reprogrammer les réunions ne pose aucun problème, mais le doute subsiste quant à leurs efficacités. Des réflexions ont eu lieu autour d'une communication sous d'autres formes : journées classes ouvertes pour les parents pour favoriser les échanges, documentation plus complète et régulière à transmettre, sondage ...

La Direction précise que du côté des enfants tout est mis en place pour les préparer : visite et insertion dans les classes, échanges, test de la nouvelle cantine,...

3. Gestion de l'hétérogénéité des niveaux de langue au secondaire, quels moyens seront mis en place?

La Direction rappelle que la politique des langues au LfdD est très dynamique et positive, ce qui n'est pas le cas dans tous les établissements scolaires en France.

Mme la Provisoire a bien conscience qu'il existe en effet des groupes très hétérogènes en 2^{nde}, que certaines familles doivent suivre le CNED pour des remises à niveaux, mais que jusqu'à présent il fallait composer avec des LV1 / LV2 / LV3 pour des familles d'horizons différents.

A compter de la rentrée de septembre 2017, l'espagnol ne sera plus considéré comme LV3, mais comme LV à part entière, ce qui va permettre aux élèves d'avoir un choix plus large pour le bac et ainsi d'optimiser les groupes de langues.

Cette nouvelle possibilité va donc permettre de réguler les classes hétérogènes.

Fin de la séance.

Magali Durand-Assouly
Provisseure

A black ink signature of Magali Durand-Assouly is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "FRANÇAIS DE BOUSSELDORF LYCEE Le Proviseur".

Mme Pottlitzer
Secrétaire de séance

A blue ink signature of Mme Pottlitzer is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "FRANÇAIS DE BOUSSELDORF LYCEE Le Proviseur".